



**Samedi 2 avril : ouverture de l'exposition «Geo-Fourrier, entre Japon et Bretagne»**



Le Musée de la carte postale présente sa nouvelle exposition temporaire consacrée à Georges Geo-Fourrier, illustrateur et éditeur de cartes postales. Passionné par l'art japonais ainsi que par les traditions populaires, de Bretagne et d'ailleurs, l'influence de l'un vient sublimer ses portraits,

paysages ou scènes du quotidien Soubigou, expert de l'artiste Geo-Fourrier.

**Samedi 30 avril à 17h :** conférence d'André Soubigou, expert de l'artiste Geo-Fourrier

**À partir du 15 avril : exposition «Fanch fait un carton !»**



Le graphiste Fañch Le Henaff présente une exposition établissant le lien entre affiche et carte postale, deux supports "voyageurs" proches et complémentaires. Ses affiches et autres créations s'inscrivent dès à présent, comme des repères dans l'histoire culturelle

et sociale de la Bretagne. À découvrir à la Mezzanine du Quatro.

**Samedi 16 avril à 18h : projection du documentaire «Colères d'affiches»**

Portrait d'Alain Le Quernec, l'un des plus célèbres affichistes français dont les créations ornent les murs urbains depuis 50 ans. Coups de gueule visuels contre les injustices et les dérives du monde ou fenêtres poétiques et drôles ouvertes sur la société, on y trouve la



vie culturelle et le fait politique dans ses implications de tous les jours.

**Horaires de la médiathèque**

Le mardi de 12h à 18h  
Le mercredi de 10h à 18h  
Le vendredi de 12h à 18h  
Le samedi de 10h à 18h

**Horaires du musée**

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1<sup>er</sup> février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14h à 18h.  
Le Musée est fermé les jours fériés.

**Mercredi 20 avril à 10h : Ciné-concert jeune public «Eugénio»**

Laissez-vous guider et venez rencontrer le clown Eugenio aux tours fabuleux qui enchantent tous les spectateurs dans son adorable petit cirque. Un jour il perd mystérieusement son rire et ses amis tentent tour à tour de lui faire retrouver sa bonne humeur pour qu'à nouveau retentissent les rires sous le chapiteau... À partir de 4 ans (durée 40mn).

À 11h30 : les musiciens proposeront un atelier d'éveil corporel et musical avec la présentation des instruments utilisés pendant



le ciné-concert, des jeux sonores et d'expression corporel... Attention, nombre de place limité !

**LE MOT DU MAIRE**

Vous allez découvrir la mairie illuminée en bleu pour notre participation collective au Mois de l'Autisme. Moment privilégié pour vous informer et vous sensibiliser à ce trouble neuro-développemental. C'est aussi l'occasion de briser les préjugés, principal obstacle à l'intégration des personnes autistes dans notre société. Des décorations fabriquées par la commission citoyenne prennent place aux côtés des décorations de Pâques. Le 2 avril, tous les agents de la ville et baldiviens sont invités à se vêtir de bleu pour manifester leur soutien à cette cause.

Les fêtes reprennent progressivement leur place dans le paysage baldivien et nous souhaitons un franc succès à ce pan essentiel de notre « Bien vivre ensemble ». Alors que le nombre de cas positifs à la Covid-19 augmente de façon inquiétante, la vigilance et le respect des gestes barrières reste essentiels, en ces temps de rencontres et de retrouvailles. Venez voter.

Les élections présidentielles approchent à grand pas, quelles que peu éclipsées par la situation en Ukraine. Vous avez été nombreux à nous déposer des dons et à proposer d'accueillir des réfugiés. Qu'il est bon de voir que l'empathie et la générosité sont toujours présentes à Baud ! Ce contexte est un aussi rappel flagrant de la nécessité de remplir notre devoir civique. Voter est un droit mais aussi et surtout un devoir.

Pour finir, les travaux des halles avancent à bon rythme et l'objectif est de faire de cet équipement un élément incontournable du cœur de notre ville. Cela nous amène à vous interroger sur vos souhaits pour ce lieu. Vous avez des idées et projets à proposer ? Une fiche est disponible en mairie à cet effet.

**Pascale GILLET**  
Maire de Baud

## LA MAIRIE VOUS INFORME :

**Accueil de réfugiés ukrainiens :** un certain nombre de personnes s'est déclaré prêt à accueillir des réfugiés. Le département du Morbihan assure la coordination de l'accueil des ressortissants ukrainiens. Pour toute question, vous pouvez les contacter à l'adresse mail : [pref-sejour-ukrainiens@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-sejour-ukrainiens@morbihan.gouv.fr)

**Déviaton RN24 :** la DIR Ouest, accompagnée des services de la préfecture, de la DDTM, du Groupement de Gendarmerie, du SAMU et des sapeurs pompiers, testent la bonne coordination des services de secours et des services routiers face aux accidents de circulation sur le réseau routier national entre les échangeurs de Kermestre et Bonvallon sur la RN24. Pour réaliser ces exercices de simulation dans les meilleures conditions de sécurité, la section courante de la RN 24 dans le sens Lorient vers Rennes est fermée le jeudi 19 mai entre 8h30 et 13h00. Une déviation sera mise en place via les RD 768 et 724.

**Halles couvertes :** pendant la durée des travaux des halles couvertes, le Square Delord est fermé au public jusqu'en novembre.



**Mois de l'autisme :** la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme se tient le 2 avril. Pour cette journée, les baldiviens sont invités à se vêtir tout de bleu ! Des décorations ont été installées devant la mairie et celle-ci s'illuminera de bleu tout le mois d'avril. Le 23 avril à partir de 17h est programmé une conférence au Quatro (voir programme ci-contre).

**Pâques en fête :** Lapinette a perdu la tête et ne retrouve plus ses lapinoux. Ses 8 oeufs sont à chercher dans les vitrines des commerçants baldiviens. Nul doute qu'elle récompensera les enquêteurs avec de délicieux chocolats ! Jeu destiné aux enfants et ados du 1<sup>er</sup> avril au 16 avril, sans obligation d'achat. Bulletin de participation disponible dans les boulangeries baldiviennes, à la mairie, sur la page Facebook de Baud Label Commerce ainsi que sur le site internet de la commune. Urnes de participation situées à la boutique «Macadam La Suite», place Le Sciellour et la boulangerie «Fleurette», zone de Kermestre.



**Vélo à assistance électrique (VAE) :** la municipalité met à disposition des Baldiviens quatre VAE. Ces prêts gratuits sont l'occasion de découvrir cet équipement, pratique pour une balade au soleil ou des déplacements courts. Les demandes sont à faire auprès des services techniques, route de Locminé. Par ailleurs, si le prêt vous a convaincu, une aide à l'achat d'un VAE neuf d'un montant de 50€ est proposé par la ville, voir conditions à la mairie.

## Élections présidentielles



**Procuration :** en cas d'absence lors du scrutin, il vous est possible d'établir une procuration en gendarmerie. Venez munis d'une pièce d'identité, un formulaire est à remplir sur place. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est désormais possible de donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune.

**Transport à la demande :** le Baldi'Bus peut vous transporter au bureau de vote les jours de scrutin. Les réservations sont à effectuer avant le mercredi 6 avril auprès de l'accueil de la mairie au 02.97.51.02.29. Réservé aux seniors.



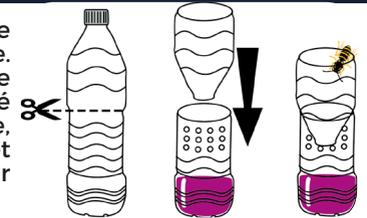
| Quand ?                      | Où ?                    | Quoi ?   |
|------------------------------|-------------------------|--|
| Dimanche 3                   | Espace Yves Le Roy      | 9 <sup>ème</sup> Foire aux plantes de 9h à 17h organisée par l'APEL Sainte Anne. Plus de trente exposants sont attendus, entrée à 1€.  |
| Samedi 9                     | Marché Hebdomadaire     | Lapinette est présente sur le marché de 9h30 à 13h. Distribution de chocolats, de ballons lapins.  |
| Samedi 16                    | Espace Yves Le Roy      | 35 <sup>ème</sup> fête Bavaroise avec l'orchestre Challenger et la kolossal choucroute. Profits reversés à Nolann et Mathis.   |
| Lundi 18                     | Village de Kerdéhel     | Course cycliste organisée par «La Bicyclette de Kerdéhel». À partir de 13h, course des féminines puis les juniors et pass open à partir de 15h.  |
| Samedi 23                    | Auditorium du Quatro    | Conférence proposée par Tous Solidaire Autisme de 17h à 20h sur l'accès aux soins pour les personnes en situation d'handicap. Diffusion du film «Le Language du Corps» et échanges entre professionnels et personnes concernées. Renseignements au 06.40.17.38.20. |
| Lundi 25                     | Pôle Enfance - Jeunesse | Après l'assemblée constitutive de l'association, L'Outil en Main de Baud se réunit au Pôle Enfance-Jeunesse à 17h30. Anciens artisans, ouvriers en retraite, rejoignez notre équipe et diffusez votre savoir à la nouvelle génération.                             |
| Dimanche 1 <sup>er</sup> Mai | Circuit de Kernantec    | Auto-cross à partir de 9h organisé par Baldi Auto-Cross 56. Finales à partir de 16h. Entrée : 10€, gratuit pour les moins de 16 ans.   |



Plusieurs cas d'influenza aviaire ont été détectés sur le territoire du Morbihan. Il est demandé aux détenteurs non-commerciaux de volailles de confiner les volailles ou de mettre en place des filets de protection sur les basses-cours afin d'éviter tout contact avec des oiseaux extérieurs. Il faut également se déclarer en mairie où une liste est établie pour vous contacter en cas de foyer touchant Baud.

## Frelon asiatique

À l'approche du printemps, les fondatrices du frelon asiatique sortent de leur hibernation pour préparer une nouvelle colonie. La mise en place de pièges à cette période permet donc de limiter l'installation de nids de frelons. Si vous avez observé un nid de frelons à côté de votre logement l'année dernière, des reines sont probablement cachées autour de chez vous et il est conseillé de les piéger avant la fin du mois de mai pour éviter la formation d'un nouveau nid.



De nombreux modèles de pièges, à trouver en commerce où à fabriquer soi-même sont utilisables mais il faut être très vigilant à la **sélectivité du piège**. Il faut en effet piéger le maximum de fondatrices et éviter de mettre en péril les espèces locales. L'appât le plus commun est composé pour moitié de bière brune, d'un quart de vin blanc sec (répulsif impérial pour éviter de piéger les abeilles) et d'un quart de sirop de fruits rouges.